

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 26 juin 2007**

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT, M. GARRIGUES, Mme MAILLOT, Mme REVEL, Mme WILLIAMS

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme MAILLOT), M. PERRON (représenté par Mme REVEL)

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (1) Mme TOLLOT

Membre(s) absent(s) : (3) M. GOBILLOT, Mme LE GRAND, Mme ROLLIN

Date de convocation : 20 juin 2007

**Délibération n° : 33-2007**

**Objet : Exercice 2006 – Approbation du compte administratif**

Comme chaque année, le Conseil d'Administration est appelé, conformément à la loi, à se prononcer par un vote sur le compte administratif présenté par le Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Toutefois, en application de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration doit élire son Président pour la discussion de ce dossier.

En conséquence, le Conseil d'Administration nomme Madame Françoise TENENBAUM en tant que Présidente.

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil d'Administration :

- donne acte de présentation du compte administratif 2006 qui peut être résumé ainsi :

Budgets	Fonctionnement	Investissement
<b>Budget Principal</b>		
Excédent/déficit 2005 reporté	(E) 505 785,84 €	(E) 154 659,56 €
Recettes de l'exercice	11 772 657,62 €	209 410,60 €
Dépenses de l'exercice	11 713 830,83 €	185 761,49 €
<b>Budget Annexe</b>		
Foyer les Bégonias		
Excédent/déficit 2005 reporté	-	(E) 3 107,93 €
Recettes de l'exercice	1 698 747,20 €	32 185,94 €
Dépenses de l'exercice	1 698 747,20 €	16 240,53 €
<b>Budget Annexe</b>		
Foyer les Tulipes		
Excédent/déficit 2005 reporté	-	(E) 11 118,39 €
Recettes de l'exercice	1 125 811,65 €	28 554,41 €
Dépenses de l'exercice	1 125 811,65 €	25 159,51 €
<b>Budget Annexe</b>		
Foyer les Marguerites		
Excédent/déficit 2005 reporté	-	(E) 2 612,31 €
Recettes de l'exercice	1 403 264,51 €	18 638,16 €
Dépenses de l'exercice	1 403 264,51 €	17 338,18 €
<b>Budget Annexe</b>		
Foyer le Port du Canal		
Excédent/déficit 2005 reporté	-	(E) 13 384,64 €
Recettes de l'exercice	1 318 503,27 €	23 097,79 €
Dépenses de l'exercice	1 318 503,27 €	25 044,22 €

- constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du trésorier principal relatives aux résultats de l'exercice, et aux différents comptes,

- atteste qu'au niveau du budget général, le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève à 227 225,80 € et que le résultat comptable cumulé constaté à la clôture de l'exercice 2006 présente un excédent de 564 612,63 €,

- arrête les résultats définitifs énoncés ci-dessus et approuve le compte administratif de l'exercice 2006.

Adopté.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
DAGL : 1  
Receveur Municipal : 2

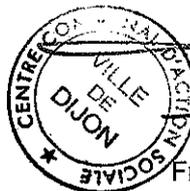
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 9 JUIL. 2007



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

**PUBLIÉ LE 27 JUIN 2007**